

COMMUNIQUE

L'ASPO réagit au concept éolien neuchâtelois

Maintien du site de La Vue-des-Alpes : un impact inacceptable sur la biodiversité

Le concept éolien neuchâtelois ne saurait conserver le site de La Vue-des-Alpes/Gurnigel dans la planification. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse déplore que l'Etat n'a pas tenu compte du rapport d'impact sur la faune qu'il a commandé et qui met en évidence la très grande richesse ornithologique du site. L'ASPO relève aussi l'absence de vision intercantonale du concept éolien neuchâtelois alors même que plusieurs projets limitrophes sont prévus sur Vaud et sur Berne.

Le concept éolien neuchâtelois a répondu aux lacunes du premier projet en ajoutant des rapports d'analyses du paysage et de la faune ailée (oiseaux et chauves-souris). Ce dernier rapport* met en évidence que le site de La Vue-des-Alpes/Gurnigel est le plus riche de tous les sites analysés du point de vue des oiseaux avec 23 espèces à responsabilité (dont 9 espèces de la liste rouge) et sensibles aux éoliennes. Le périmètre a également une importance exceptionnelle régionale pour les chauves-souris. Il recèle encore des pâturages secs et boisés de grande valeur.

« L'Etat ne tient absolument pas compte du rapport qu'il a commandé. La réalisation d'un parc éolien à La Vue-des-Alpes aurait un impact inacceptable sur la biodiversité » prévient François Turrian, directeur romand de l'ASPO. Les éoliennes peuvent avoir des conséquences néfastes sur la faune ailée, surtout dans des sites de grande valeur naturelle et sur les lieux de concentration d'oiseaux migrateurs. Les impacts sont plus importants sur les espèces de chauves-souris et d'oiseaux qui sont déjà fragilisées par d'autres atteintes à leurs habitats naturels.

Manque flagrant de coordination intercantonale

L'ASPO déplore aussi l'absence de coordination intercantonale dans ce dossier. Le concept éolien neuchâtelois passe sous silence le fait que plusieurs parcs éoliens sont planifiés sur Vaud et sur Berne, parfois à quelques centaines de mètres seulement de la frontière neuchâteloise. A l'Ouest du canton notamment, le fond du Val-de-Travers pourrait se retrouver complètement enclavé par quatre parcs éoliens : les projets de La Grandsonne et de la Nouvelle Censière venant s'ajouter à ceux de la Montagne de Buttes et du Mont de Boveresse. Cette situation doit être analysée du point de vue paysager comme du point de vue des atteintes aux oiseaux migrateurs longeant le Val-de-Travers.

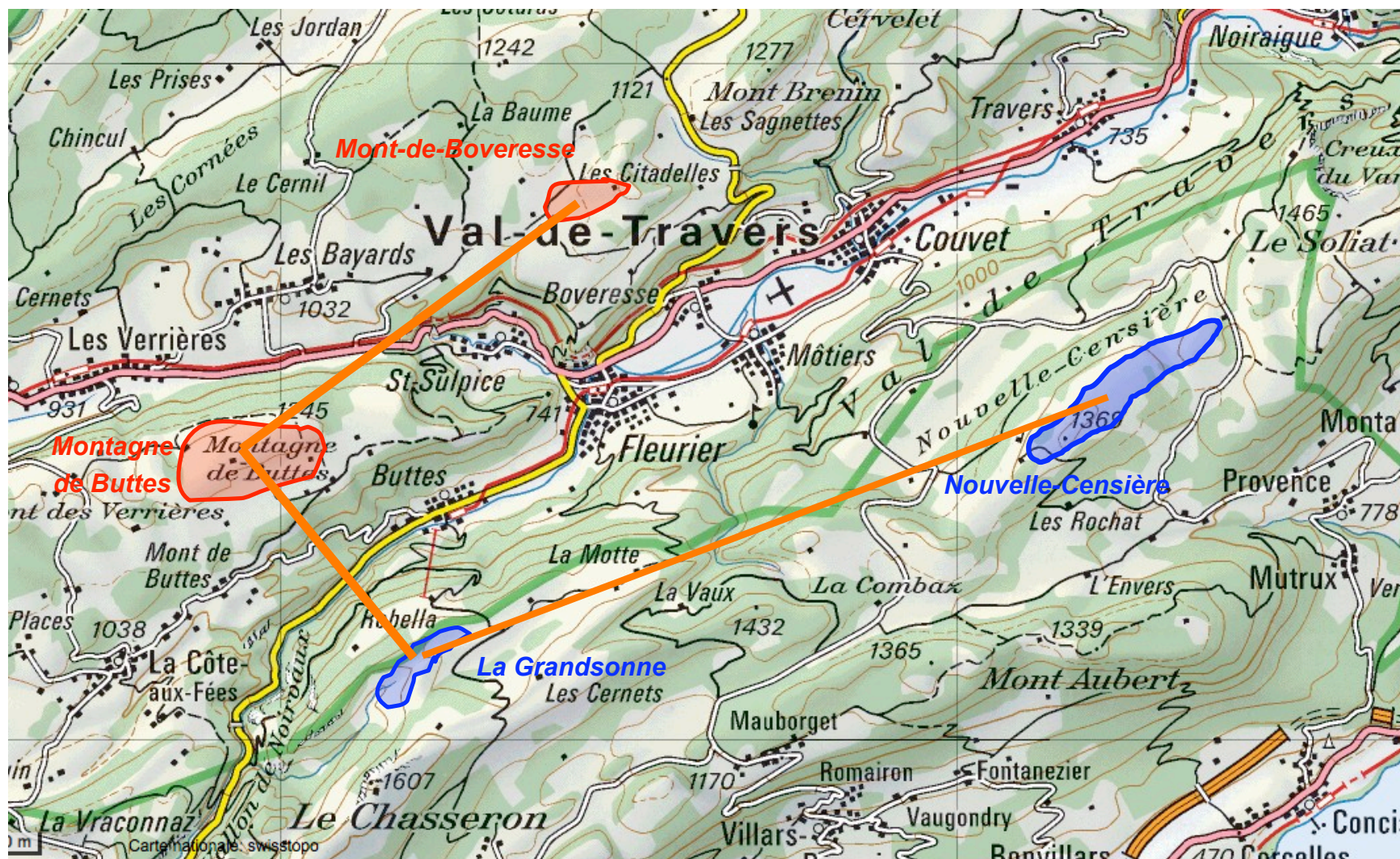
Plus d'informations : François Turrian, directeur romand de l'ASPO, tél. 079 318 77 75

* *Impact des éoliennes sur la faune aérienne, rapport final. Bureau L'Azuré et Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris*

Carte

Carte de l'Ouest du canton de Neuchâtel montrant que les parcs éoliens sur Vaud, à proximité directe de la frontière neuchâteloise, modifient très sensiblement l'impact potentiel sur le paysage et les oiseaux.

Manque de coordination inter-cantonale



Les analyses sur le paysage et les oiseaux doivent absolument tenir compte des projets de parcs éoliens limitrophes (ici La Grandsonne et la Nouvelle Censière en bleu). Carte: www.geo.admin.ch